

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 15 OCTOBRE 2013 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, J.BARTHOMEUF, J-P GRANGE, R. TRONCY, C.AGUETTANT, P. BIDON, F. BLOCH, M. BONGIRAUD, J. GUERRIER, M.PATAY, A. REBAUD, G. THOME, E.VAGINET (à partir du point n°2)

Absents excusés : M.MOREL (pouvoir donné à B. BALAY)

Secrétaire de séance : P. BIDON

Convocation faite le : 5 OCTOBRE 2013

publiée le : 5 OCTOBRE 2013

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 SEPTEMBRE 2013 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – PETITION CONTRE LE TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPETENCE DE REALISATION DES PLU AUX COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION ET DE COMMUNES

Le Conseil, à l'unanimité :

- demande la suppression pure et simple de l'article 63 du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dit « ALUR ») ;
- demande par conséquent à la représentation nationale, députés et sénateurs, d'adopter un amendement dans le cadre du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, visant à la suppression de son article 63 ;

II – PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)

G. THOME présente le PPRI de la Saône et du Formans qui est en cours de révision. Le nouveau PPRI fait référence à la plus grande crue de 1848, alors que le PPRI actuel fait référence à la crue de 1952.

Le projet de PPRI sera prochainement mis à Enquête publique.

Le conseil municipal de St Bernard émet un avis favorable à ce projet de PPRI.

III – SCOT VAL DE SAONE

Le SCOT approuvé en 2006 prévoyait d'atteindre 65 000 habitants en 2015, soit une croissance démographique d'environ 1 000 habitants par an. En 2010, le SCOT a été modifié afin de réactualiser cet objectif, qui est désormais de 68 400 habitants en 2016. Il est constaté une plus forte poussée démographique dans les communes rurales que dans les pôles urbains.

Ce document d'évaluation sera mis en ligne sur le site internet du SCOT.

IV – ELECTIONS MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Le Maire explique les modifications apportées par la loi sur le mode de scrutin pour les élections municipale et communautaire des 23 et 30 mars 2014. Désormais, ce sera un scrutin proportionnel de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête, sans aucune possibilité de panachage

Un article dans le prochain SBI et une parution sur le site de la Mairie sera consacré à ce nouveau mode de scrutin.

V – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Concernent des travaux imprévus à réaliser sur la voirie et à l'acquisition de mobilier administratif.

VI – WIFI ECOLE

Une extension du réseau informatique et d'internet est décidée pour l'école maternelle.

VII – QUESTIONS DIVERSES

A – Rythmes scolaires

Pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à l'école, un questionnaire a été remis aux parents d'élèves. Il en ressort : un réel besoin de garde, les parents souhaitant, par ailleurs des activités culturelles, musicales. Une forte demande pour la garderie des enfants le mercredi est constatée.

Les horaires scolaires, proposés à Mr L'Inspecteur d'académie seront les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-15h45
- Mercredi : 9h-12h

Le projet sera présenté au prochain conseil d'école, et devra être transmis avant le 6 décembre à l'académie.

B – Concert Eolia

Le 19/10 à 20h30, concert Tango Appassionato, à l'Eglise

C – Semaine du Goût

A la bibliothèque, le samedi 19/10 de 10h à 12h. animations et dégustations.

D – Cérémonie 11 novembre

A 10h30 une cérémonie aura lieu à l'école en présence des enseignantes et des élèves pour inaugurer le fronton de l'école, puis le cortège partira au cimetière pour la dépose de la gerbe au monument aux morts.

E– Marrons 08/12

F – Vœux du Maire

Ils auront lieu le dimanche 19 janvier 2014 au Mille Club.

G – Eclairage Public Espace Chabrier

Le Maire demande que l'éclairage public soit allumé lorsque la salle est louée.

H – SBI Express

M. BONGIRAUD précise qu'il paraîtra au plus tard dans la 2^{ème} quinzaine de novembre.

I – Site web commune

Des modifications techniques ont été faites sur le site, mais elles n'ont pas endommagé le contenu du site. Il répond désormais aux normes d'accessibilité.

J – Travaux

Les travaux rue de la Saône seront terminés d'ici la fin de l'année comme prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Prochain Conseil Municipal le Mardi 12 Novembre à 19h30.
